

**Programme d'apprentissage
en milieu de travail**

**Rembourreur industriel
ou
Rembourreuse industrielle**

**Guide du compagnon
ou de la compagne**

EQ-5025 -01 (11-2009)

Mai 2006

Ce document a été réalisé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine en partenariat avec Emploi-Québec. Il a été conçu à partir de la norme professionnelle du métier de rembourreur ou de rembourreuse dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



Responsable du projet CSMO

M. Christian Galarneau
Coordonnateur

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Coordination du projet

M. Ghislain Royer
Chargé de projet
CEMEQ International

Recherche et rédaction

M^{me} Valérie Pépin
Conseillère en développement de programmes de formation

Révision

M^{me} Marie-Hélène de la Chevrotière

Emploi-Québec

M^{me} Suzèle Bordeleau
M. Antoine Landry

Nous tenons à remercier d'une façon particulière les experts et les expertes qui ont participé à l'élaboration de la norme professionnelle, laquelle a servi de base à la conception de ce guide du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

M. Michel Bienvenue

M. Luc Fernandez
Berkline inc.
Anjou

M. Pierre Beaudet

M. Sylvain Lagacé
Sofas International, division de Shermag
Saint-Léonard

M. Claude Laurier

Formirama
Montréal

M. Valmont Larochelle

Ameublement Renaissance
Vimont

M^{me} Caroline Savoy

Rodi Design
Longueuil

M. Daniel Latreille

Syndicat canadien des communications, de
l'énergie et du papier (SCEP), section
locale 145
Berkline inc.

M. Steeve Major

Syndicat canadien des communications, de
l'énergie et du papier (SCEP), section
locale 145
Meubles Jaymar

M^{me} Lise Pouliot

Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Shermag

M. Gerry Fisher

Meubles Lorenz
Montréal

M^{me} Martine Lévesque

M. Joe Caporicci
National Woodcraft
Montréal

M^{me} Monique Bastien

Meubles Jaymar
Terrebonne

M. Denis Hétu

M. Éric Berarducci
Meubles Reno, Charlemagne

M. Claude Simoneau

Meubles Claude Simoneau
Saint-Pierre-de-Montmagny

M. Pierre Cadieux

Syndicat canadien des communications, de
l'énergie et du papier (SCEP), section
locale 145
Berkline inc.

M. Alain Rector

Syndicat canadien des communications, de
l'énergie et du papier (SCEP),
section locale 145
Meubles Jaymar

Table des matières

Présentation	1
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET COMPAGNON OU COMPAGNE D'APPRENTISSAGE.....	3
Programme d'apprentissage en milieu de travail	3
Principales qualités du compagnon ou de la compagne.....	4
Évaluation des apprentissages et des compétences	4
CARNET D'APPRENTISSAGE.....	5
Compétences visées.....	5
Tableau synthèse des éléments de la compétence	5
Plan d'apprentissage individuel	5
RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE.....	7
Rôle du compagnon ou de la compagne	7
Responsabilités du compagnon ou de la compagne	7
Recommandations	8
CINQ PRINCIPES POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE.....	9
1. L'apprenti ou l'apprentie n'apprend que par lui-même ou elle-même	9
2. Chaque apprenti ou apprentie apprend à son propre rythme	9
3. L'apprenti ou l'apprentie désire connaître le but à atteindre par l'apprentissage avant de s'y engager.....	9
4. L'apprenti ou l'apprentie retient mieux quand il ou elle se sent responsable de sa formation.	9
5. L'apprenti ou l'apprentie apprend en se référant à ses expériences	9
QUATRE APPROCHES POUR MOTIVER L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	11
PROCESSUS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	13
Évaluation en cours d'apprentissage	13
Schéma du processus d'évaluation des apprentissages	14
Suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail	15
Recommandations pour l'apprentissage en milieu de travail	17

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES..... 19

1. Règles de santé et de sécurité	19
2. Principes d'ergonomie.....	20
3. Attitudes et comportements professionnels	21
4. Standards de qualité	21
5. Progression de l'apprentissage.....	22
6. Critères et démarches d'évaluation.....	23
7. Accès des femmes au milieu de travail.....	25

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES..... 27

MODULE OBLIGATOIRE

Module 1 – Appropriation des étapes de la production.....	29
Module 2 – Garnissage d'un meuble rembourré.....	35
Module 3 – Finition d'un meuble rembourré	47

MODULE COMPLÉMENTAIRE

Module 4 – Prégarnissage d'un meuble à rembourrer.....	55
--	----

Présentation

Ce document s'adresse aux compagnons et aux compagnes d'apprentissage qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des apprentis ou des apprenties en vertu du Programme d'apprentissage en milieu de travail, instauré par Emploi-Québec.

La première partie de ce guide rappelle les grandes lignes du programme, dont le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage, ses responsabilités ainsi que les attitudes qu'il ou elle doit démontrer en formation.

La seconde partie soumet des recommandations et des suggestions valables pour la formation relative à l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail.

Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET COMPAGNON OU COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le programme d'apprentissage auquel vous vous associez est un mode de formation en entreprise. D'une part, l'apprenti ou l'apprentie acquiert la maîtrise d'un métier au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail sous la direction d'une personne, le compagnon ou la compagne d'apprentissage, exerçant déjà ce métier avec compétence. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, par une formation hors production dans un établissement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est le suivant : **Offrir à l'apprenti ou à l'apprentie un processus structuré et organisé de formation qui lui permettra de développer les compétences recherchées par son milieu.**

Les démarches	Les liens
1. Déterminer les compétences à acquérir.	En fonction des exigences du métier.
2. Élaborer un plan d'apprentissage individuel.	En fonction des besoins professionnels de l'apprenti ou de l'apprentie.
3. Établir une entente.	En fonction des compétences à acquérir.
4. Déterminer les compétences à acquérir.	Par le compagnon ou la compagne et par le représentant ou la représentante d'Emploi-Québec.
5. Reconnaître les compétences acquises.	En milieu de travail.

Principales qualités du compagnon ou de la compagne

Le compagnon ou la compagne doit avoir :

- des aptitudes à communiquer;
- la maîtrise du métier;
- de la crédibilité dans son milieu;
- de l'intérêt pour la formation.

Évaluation des apprentissages et des compétences

L'approche par compétences place l'apprenti ou l'apprentie au centre de la démarche de formation, tout en le responsabilisant au regard de ses apprentissages. L'évaluation comporte donc deux fonctions complémentaires, soit : le soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de la progression de l'apprenti ou de l'apprentie; la sanction des apprentissages par la mesure du degré d'acquisition de la compétence au terme de l'apprentissage.

CARNET D'APPRENTISSAGE

Le carnet d'apprentissage rassemble les différents renseignements nécessaires à l'organisation des apprentissages. Il constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail.

Compétences visées

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de modules. Chaque module correspond à une compétence ou à un regroupement de tâches à exécuter.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- la compétence visée;
- les attitudes, les aptitudes et les comportements professionnels;
- le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- les conditions d'évaluation;
- les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

Tableau synthèse des éléments de la compétence

Le tableau synthèse présente les modules et donne une vue d'ensemble des compétences qui ont fait l'objet d'analyses à des fins d'apprentissage.

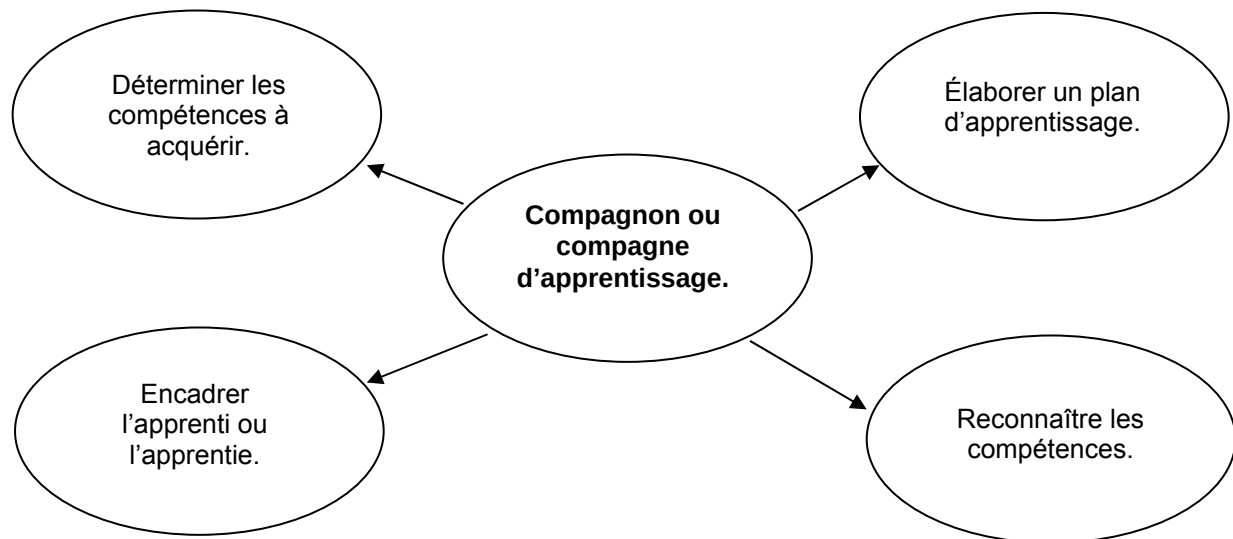
Plan d'apprentissage individuel

À partir des renseignements contenus dans le carnet, l'apprenti ou l'apprentie peut :

- se situer au regard du métier;
- se donner un plan d'apprentissage individuel;
- suivre de façon systématique la progression de son apprentissage.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage



Responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Voici en quoi consistent les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

- Accueillir l'apprenti ou l'apprentie dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise.
- S'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
- Lui montrer les gestes professionnels et superviser sa façon de les exécuter.
- Évaluer sa maîtrise des tâches.
- Attester, par sa signature, les compétences acquises par l'apprenti ou l'apprentie.
- Informer le représentant ou la représentante d'Emploi-Québec de l'évolution de l'apprenti ou de l'apprentie au regard de son apprentissage.

Recommandations

Au début de l'apprentissage, il est important que vous accordiez une attention particulière à l'accueil en établissant, dès le départ, une bonne relation avec l'apprenti ou l'apprentie. Il est recommandé de tenir une rencontre afin de favoriser une compréhension commune du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Les points traités lors de ce premier contact en présence du ou de la responsable d'Emploi-Québec visent à :

- définir les rôles et les responsabilités réservés à chaque personne;
- s'assurer de la bonne compréhension des apprentissages prévus dans le plan d'apprentissage individuel;
- présenter le plan du suivi, tout en précisant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque tâche se fait dans l'ordre qui convient à l'entreprise;
- rassurer l'apprenti ou l'apprentie sur sa capacité d'apprendre, de même qu'à atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- répondre aux interrogations concernant la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la santé et la sécurité du travail.

CINQ PRINCIPES POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE

Votre tâche sera grandement facilitée si vous tenez compte des cinq principes suivants.

1. L'apprenti ou l'apprentie n'apprend que par lui-même ou elle-même.

Vous pouvez procéder à des démonstrations, tout en donnant des explications. L'observation est une bonne façon de faire comprendre une tâche. Montrer son métier consiste à faire accomplir, étape par étape, les tâches qui lui sont propres. Ainsi, l'apprenti ou l'apprentie pourra démontrer la maîtrise de ses gestes.

2. Chaque apprenti ou apprentie apprend à son propre rythme.

Le temps requis pour comprendre une tâche et développer les habiletés propres à un métier varie d'une personne à l'autre. Si vous donnez à chacun et à chacune le temps nécessaire pour apprendre, tous peuvent parvenir à la même compétence recherchée dans l'exercice d'un travail.

3. L'apprenti ou l'apprentie désire connaître le but à atteindre par l'apprentissage avant de s'y engager.

Le compagnon ou la compagne réussit à motiver l'apprenti ou l'apprentie lorsqu'il ou elle :

- lui démontre la pertinence de ses apprentissages;
- lui présente ce qu'il ou elle pourra exécuter comme travail après sa formation;
- lui explique les étapes à franchir;
- lui dévoile les moyens à prendre pour maîtriser la tâche;
- prépare avec lui un plan d'apprentissage.

4. L'apprenti ou l'apprentie retient mieux quand il ou elle se sent responsable de sa formation.

En effet, en se responsabilisant, l'apprenti ou l'apprentie :

- apprend par lui-même ou elle-même;
- doit maîtriser les compétences nouvelles;
- peut exprimer ses besoins.

5. L'apprenti ou l'apprentie apprend en se référant à ses expériences.

Chaque personne apprend à sa façon. En se référant à ses expériences passées, l'apprenti ou l'apprentie choisit les savoirs nouveaux et ce qui mérite d'être retenu. Quand vous faites appel au connu et au passé de l'adulte pour lui apprendre un nouveau savoir, vous lui permettez de mieux intégrer l'apprentissage.

QUATRE APPROCHES POUR MOTIVER L'APPRENTI OU L'APPRENTIE

L'apprenti ou l'apprentie recherche, chez vous, les attitudes positives et les gestes qui renforcent l'apprentissage. Afin d'adopter un esprit positif et de renforcer les connaissances nouvelles, vous devrez suivre un processus en quatre étapes :

- évaluer les compétences acquises;
- valoriser l'apprenti ou l'apprentie;
- critiquer en précisant les points à améliorer;
- encourager l'apprenti ou l'apprentie.

Quelles approches devez-vous privilégier pour motiver l'apprenti ou l'apprentie?

Évaluer	Valoriser	Critiquer	Encourager
Portez une appréciation sur l'apprentissage. On évalue en observant : • l'utilisation des nouvelles connaissances dans le travail; • les comportements professionnels dans les divers aspects du métier; • la maîtrise du geste professionnel nouvellement acquis.	Reconnaissez les efforts de la personne et les résultats obtenus. On valorise en : • s'appuyant sur des faits concrets; • s'exprimant à l'aide d'exemples; • soulignant les habiletés maîtrisées.	Précisez les points faibles qui peuvent être améliorés. On fait une critique constructive par : • la détermination des points faibles; • la présentation des bons exemples; • la suggestion de moyens correctifs.	Motivez la personne à poursuivre sa formation. On encourage par : • l'énumération des éléments de compétence maîtrisés par l'apprenti ou l'apprentie; • la signalisation des conséquences que sa nouvelle formation aura pour l'entreprise; • la mise en évidence de l'efficacité du travail accompli.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements dans le travail apportés par la formation, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Deux aspects de l'évaluation sont considérés ici, soit : l'évaluation en cours d'apprentissage et le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Évaluation en cours d'apprentissage

L'évaluation en cours d'apprentissage se fait comme suit :

On doit évaluer	En lien avec
• les gestes à faire;	• l'amélioration de la maîtrise des tâches;
• les correctifs à apporter;	• les difficultés éprouvées;
• l'atteinte des compétences.	• le carnet d'apprentissage.

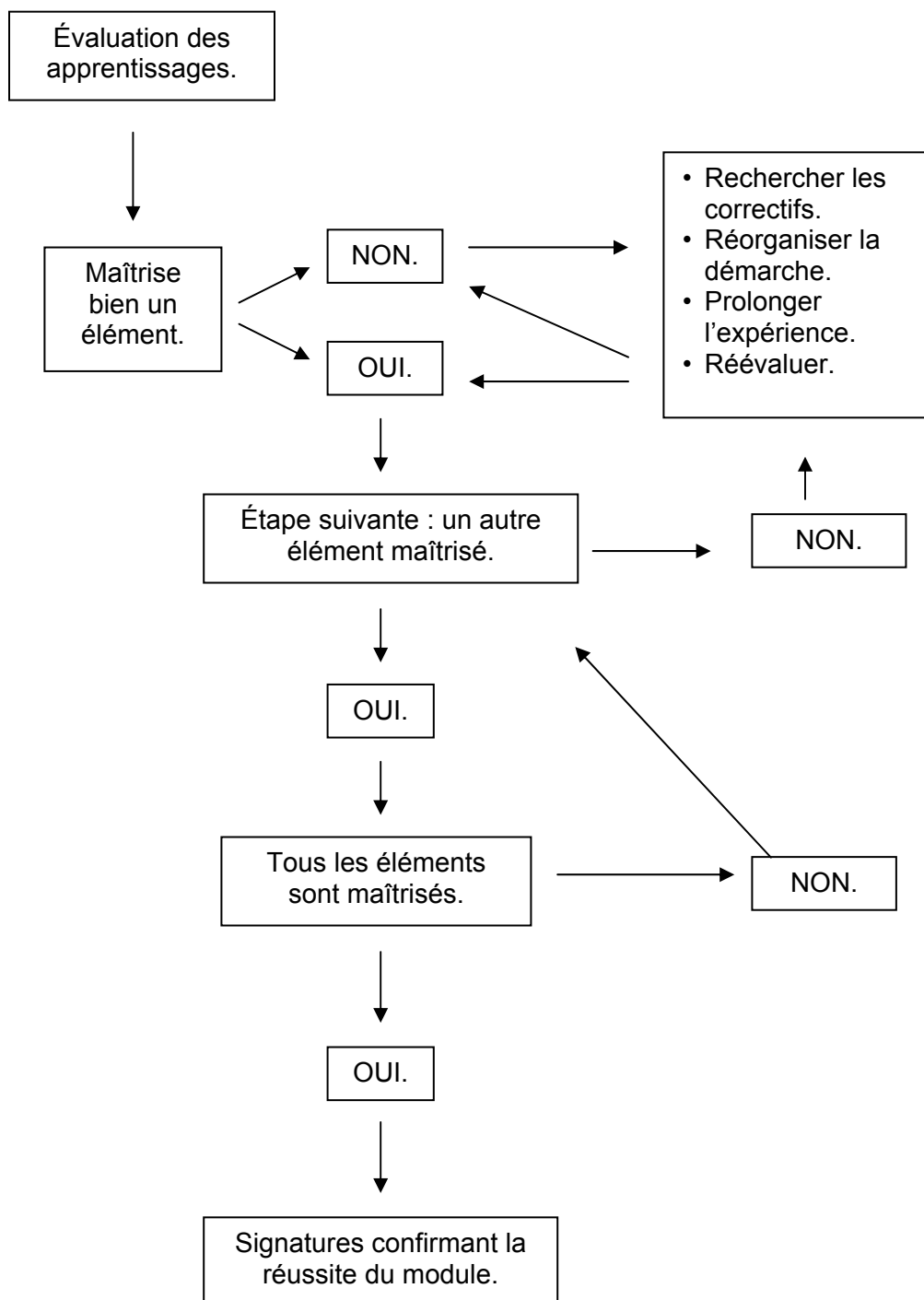
Comme l'indique le carnet, les conditions et les critères d'évaluation permettent à tous les compagnons et compagnes d'apprentissage de juger, en fonction d'une même base, l'atteinte de la compétence visée.

Si l'apprenti ou l'apprentie maîtrise un des éléments d'apprentissage, il ou elle passe à l'étape suivante. Si, par contre, une difficulté survient, l'apprenti, ou l'apprentie, et vous-même devez rechercher les correctifs appropriés, réorganiser la démarche d'apprentissage et prolonger l'expérience jusqu'à la maîtrise de la tâche. Cette façon d'évaluer fait partie intégrante de l'apprentissage et vous permet de faire des ajustements en cours de route. Comme il ne laisse rien au hasard, ce procédé augmente l'efficacité de l'apprentissage.

Pendant la formation, vous confirmez la réalisation satisfaisante de chacun des éléments d'apprentissage en les paraphant dans le carnet. Grâce à des exercices constants, l'apprenti ou l'apprentie progresse jusqu'à ce qu'il ou elle puisse démontrer l'intégration de tous les éléments d'apprentissage et ainsi maîtriser chaque compétence.

Toutes les signatures sont nécessaires pour confirmer l'atteinte de chacune des compétences.

Schéma du processus d'évaluation des apprentissages.



Suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail relève de la responsabilité d'Emploi-Québec. Pour le réaliser de façon efficace, l'organisme évalue l'ensemble de la démarche, soit :

- la progression de l'apprenti ou de l'apprentie;
- le rôle et les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage;
- le respect manifesté par le compagnon ou la compagne d'apprentissage à l'égard des exigences liées à son rôle;
- le déroulement général de l'entente;
- la pertinence du programme au regard des besoins.

Bien que délicate, cette évaluation est indispensable au développement harmonieux du programme d'intervention. Elle se révèle délicate, car elle concerne des personnes responsables à divers titres. Elle est toutefois indispensable parce que la rétroaction augmentera l'expertise des uns et des autres, de même qu'elle permettra d'ajuster le Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage contribue à cet exercice par ses commentaires quant au processus, à la qualité des instruments, voire à l'adéquation des apprentissages en fonction des besoins exprimés au départ par les parties.

Recommandations pour l'apprentissage en milieu de travail

Cette partie donne un complément d'information pour l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue un document de référence à l'usage du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Vous y trouverez diverses indications et suggestions destinées à vous aider. Ces remarques peuvent, d'une part, vous permettre de mieux saisir quelles sont les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter la compréhension des tâches liées à l'encadrement de l'apprenti ou de l'apprentie.

La première section porte sur des questions d'ordre général, qui s'appliquent à l'ensemble des modules.

1. Les règles de santé et de sécurité du travail.
2. Les principes d'ergonomie.
3. Les attitudes et les comportements professionnels.
4. Les standards de qualité.
5. La progression de l'apprentissage.
6. Les critères et les démarches d'évaluation.
7. L'accès des femmes au milieu du travail.

Par la suite, pour chacun des modules du carnet d'apprentissage, vous trouverez des explications et des suggestions concernant :

- les préalables;
- les précisions sur les éléments de la compétence;
- la confirmation de l'atteinte de la compétence.

À la fin de chacun des modules, un espace vous est réservé pour noter des remarques quant à l'approche utilisée et aux activités d'apprentissage mises en place. Vous pourrez également y écrire vos recommandations afin d'améliorer l'apprentissage du module.

RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

L'objet des recommandations qui suivent n'est pas de remplacer les formations et les exigences nécessaires pour pouvoir exercer le métier. Il s'agit plutôt de rappeler qu'il existe des normes et qu'il est essentiel de les respecter.

Les paragraphes suivants contiennent les recommandations générales applicables à l'ensemble des modules. Celles qui sont propres aux différentes tâches ont été insérées dans les recommandations relatives à chacun de ces modules.

1. Règles de santé et de sécurité

En tant que compagnon ou compagne d'apprentissage, vous devez informer l'apprenti ou l'apprentie au sujet des normes, des règles et des procédures de sécurité concernant les étapes de la production. Voici en quoi cela consiste.

État des lieux

- Apprendre à l'apprenti ou à l'apprentie à maintenir, en tout temps, propre et accessible son aire de travail.

Matériel, machines et outils

Vous devez vous assurer :

- que la formation relative à l'utilisation du matériel, des machines et des outils a été reçue;
- que le matériel, les machines, les outils et les dispositifs de sécurité sont conservés en bon état de fonctionnement;
- que seront prises les mesures nécessaires pour protéger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique de ce travailleur ou de cette travailleuse;
- de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail;
- que l'apprenti ou l'apprentie se soumet aux examens et à l'élimination des risques d'accidents et de maladies du travail.

Produits chimiques

- Veiller à l'utilisation appropriée des produits (nettoyants), afin de respecter les règles de santé et de sécurité.
- Faire appliquer les mesures de prévention prescrites.
- Voir à la sécurité et à l'équipement de protection individuelle.

Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie :

- porte les vêtements et les accessoires d'hygiène et de protection individuelle lorsqu'ils sont nécessaires;
- prenne connaissance de son rôle en situation d'urgence;
- informe son supérieur immédiat ou sa supérieure immédiate de tout risque dans l'environnement de travail aussitôt qu'il est décelé;
- connaisse l'emplacement du matériel d'urgence et soit capable de l'utiliser et d'intervenir si une urgence survient;
- ajuste ses vêtements, qui ne doivent comporter aucune partie flottante, s'il y a danger de contact avec des pièces en mouvement;
- ne porte pas de bijoux;
- retienne ses cheveux, s'ils sont longs, dans un bonnet ou un casque, s'il y a lieu.

Activités de manutention

- Veiller à ce que les techniques de travail sécuritaires et les principes d'ergonomie lui soient enseignés, afin de pouvoir s'en servir dans l'utilisation du matériel et de l'outillage ainsi que pour la manipulation d'objets lourds.
- Lui conseiller de signaler à son supérieur immédiat ou à sa supérieure immédiate tout inconfort lié à la posture, aux efforts ou à la répétitivité des tâches.

De plus, vous pourriez faire prendre connaissance à l'apprenti ou à l'apprentie des **principales obligations du travailleur ou de la travailleuse** en matière de santé et de sécurité du travail. En effet, le travailleur ou la travailleuse doit :

- prendre connaissance du programme de prévention qui le concerne;
- prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique;
- veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité;
- se soumettre aux examens de santé exigés pour l'application de la loi et des règlements sur la santé et la sécurité du travail;
- participer au repérage et à l'élimination des risques d'accidents et de maladies du travail.

2. Principes d'ergonomie

La qualité et l'entretien des outils et de l'équipement, l'aménagement des postes de travail, la formation ainsi que l'organisation du travail limitent les risques de troubles musculosquelettiques. Ceux-ci sont causés essentiellement par la répétition des tâches, la force appliquée, les postures contraignantes, le travail statique, le manque de récupération musculaire.

3. Attitudes et comportements professionnels

De manière générale, le compagnon ou la compagne d'apprentissage devra s'assurer que l'apprenti ou l'apprentie adopte les attitudes et les comportements suivants :

- Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- Faire preuve de jugement.
- Avoir le souci de communiquer efficacement.
- Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- Avoir le sens de l'observation.
- Faire preuve de minutie.
- Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et d'obtenir la satisfaction de la clientèle.
- Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, comme à l'égard de celles des autres.
- Savoir prendre des décisions.
- Être en mesure de soulever des poids de 50 kg.
- Faire preuve de dextérité et de précision.
- Avoir le souci de la propreté.

4. Standards de qualité

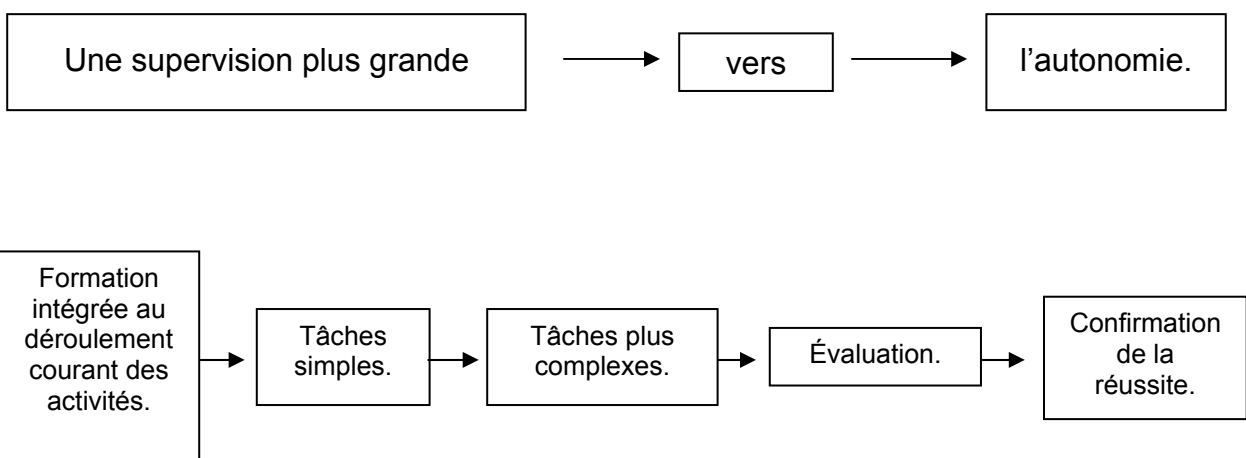
La bonne qualité des meubles rembourrés est essentielle à la survie de l'entreprise. Les normes de qualité de l'entreprise et celles de la clientèle doivent être respectées. Progressivement, vous devez habituer l'apprenti ou l'apprentie à s'interroger sur la qualité de son travail et à chercher des moyens ou des façons de faire pour réduire les délais d'exécution et augmenter la qualité du travail.

Pour ce faire, l'apprenti ou l'apprentie devra régulièrement exercer le contrôle de la qualité des produits et pouvoir détecter les écarts, puis corriger la situation. La compétence pourra être attestée quand la démonstration de la maîtrise de cette compétence aura été plusieurs fois prouvée.

5. Progression de l'apprentissage

L'organisation du travail est particulière à chacune des entreprises de rembourrage. Il est donc impossible d'établir une progression d'apprentissage unique pour l'ensemble des apprentis et des apprenties.

En tant que compagnon ou compagne d'apprentissage, vous avez un rôle important à jouer pour que l'apprenti ou l'apprentie progresse de façon satisfaisante et enrichissante. Voici, de façon schématisée, ce que représente une bonne progression d'apprentissage.



Un juste équilibre entre supervision et autonomie devrait permettre à l'apprenti ou à l'apprentie de progresser. Il devrait également permettre à la personne qui exerce cette supervision d'apporter les correctifs nécessaires et d'apprécier la qualité et la constance du travail accompli ainsi que le respect des délais d'exécution.

Lorsque l'apprenti ou l'apprentie exécute ses tâches selon les normes établies dans le carnet, on peut commencer à évaluer les apprentissages.

6. Critères et démarches d'évaluation

Critères

Certains critères se retrouvent dans presque tous les modules. Ici, il convient donc d'expliquer brièvement comment ils doivent être utilisés pour l'évaluation de l'apprentissage.

Respect des délais de production

L'apprentissage de certaines tâches exige une bonne pratique pour pouvoir arriver à un délai d'exécution acceptable. La notion de délai d'exécution de la production doit donc être introduite de façon progressive.

Durant les premiers mois d'apprentissage, il est préférable de mettre l'accent non pas sur la rapidité, qui s'acquiert avec le temps, mais bien sur la qualité du travail effectué. Cela devrait avoir pour effet d'encourager l'apprenti ou l'apprentie et de lui permettre de bien apprendre le métier.

L'attestation de la compétence pourra se faire lorsque l'apprenti ou l'apprentie aura intégré tous les éléments d'apprentissage nécessaires à l'exécution de la tâche dans les délais fixés.

Respect des normes de l'entreprise

L'organisation et les méthodes de travail diffèrent d'une entreprise à l'autre. Par conséquent, pour évaluer le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, il est important de se référer aux normes et aux standards en vigueur dans l'entreprise.

Démarches d'évaluation

L'apprentissage comporte deux types d'évaluation : le suivi de l'apprentissage au quotidien représenté par les initiales apposées dans le carnet d'apprentissage et la confirmation de l'atteinte de la compétence dans le même carnet. Chacun d'eux possède des caractéristiques propres, dont le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit tenir compte dans son processus d'évaluation.

Les initiales du compagnon ou de la compagne d'apprentissage dans le carnet :

- attestent que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise les éléments de la compétence;
- doivent être apposées relativement à chacun des éléments de compétence.

Voici un exemple :

Éléments de la compétence	√	Initiales apprenti/compagnon apprentie/compagne
3.1 Installer les mécanismes • Assemblage adéquat des mécanismes. • Fixation adéquate des mécanismes au meuble.	 _____ _____	 _____

La confirmation de l'atteinte de la compétence dans le carnet :

- atteste la capacité de l'apprenti ou de l'apprentie à exécuter le travail dans son ensemble, dans les conditions et selon les critères définis dans le carnet d'apprentissage.

Voici un exemple :

Nous, soussignés, confirmons la maîtrise de la compétence du module 3	
« Effectuer la finition d'un meuble rembourré »	
Apprenti ou apprentie	_____ Signature
Compagnon ou compagne d'apprentissage	_____ Signature
Employeur	_____ Signature
Date _____	

7. Accès des femmes au milieu de travail

L'employeur doit s'assurer de l'intégration harmonieuse d'une nouvelle apprentie parmi ses collègues. On sait que, dans les milieux majoritairement masculins, les travailleurs ne sont pas toujours prêts à recevoir une collègue. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit donc veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES

Ces recommandations particulières permettront au compagnon ou à la compagne d'apprentissage de mieux organiser l'encadrement de l'apprenti ou de l'apprentie. Elles précisent et enrichissent les compétences à acquérir décrites dans le carnet d'apprentissage. Ces suggestions se présentent sous quatre rubriques.

LES PRÉALABLES indiquent les connaissances et les habiletés qui sont essentielles à l'apprentissage réussi du module. Avant de confier certaines tâches à l'apprenti ou à l'apprentie, assurez-vous qu'il ou elle sait utiliser les instruments de mesure et le matériel nécessaires à l'exécution de celles-ci.

LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE reprennent ceux du carnet d'apprentissage. La colonne de droite permet de suivre la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, depuis son apprentissage jusqu'à la maîtrise de chaque élément de la compétence. Vous pouvez également ajouter des notes personnelles, s'il y a lieu.

LES PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE qui vous sont données servent à compléter l'information qui se trouve dans le carnet d'apprentissage. Ces précisions devraient vous permettre de faire apprendre le métier plus facilement à l'apprenti ou à l'apprentie.

LA CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE fournit des indications qui vous aideront à déterminer si l'apprenti ou l'apprentie maîtrise la compétence. À l'aide de ces directives, il vous sera possible d'évaluer si l'apprentissage est terminé.

Le guide d'apprentissage qui accompagne le carnet de l'apprenti ou de l'apprentie est un outil précieux en ce qui a trait aux éléments d'apprentissage. L'apprenti ou l'apprentie peut s'y référer, au besoin, afin d'avoir de l'information de base ou d'y puiser des renseignements complémentaires pour obtenir une mise à niveau.

Module 1

Appropriation des étapes de la production

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ S'approprier les étapes de la production.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- ◇ Avoir le souci de communiquer efficacement.
- ◇ Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- ◇ Avoir le sens de l'observation.
- ◇ Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et d'obtenir la satisfaction de la clientèle.
- ◇ Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, comme de celles des autres.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprenti ou l'apprentie fera l'apprentissage :

- ◇ du procédé de fabrication que l'on retrouve à travers les unités de l'entreprise;
- ◇ des étapes de fabrication du meuble rembourré.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprenti ou l'apprentie doit avoir une certaine connaissance :

- ◇ du fonctionnement d'une entreprise de production de meubles rembourrés;
- ◇ des termes utilisés régulièrement dans le domaine du rembourrage industriel.

L'apprentie ou l'apprenti doit, au préalable, avoir été sensibilisé aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- ◇ port des souliers de sécurité;
- ◇ utilisation de protection auditive dans les endroits bruyants;
- ◇ port des lunettes de sécurité;
- ◇ port des gants;
- ◇ port du masque à proximité du département de préparation de la bourre de protection;
- ◇ circulation dans les zones réservées aux piétons à l'intérieur de l'entreprise.

Selon l'organisation du travail dans l'usine, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprenti ou l'apprentie acquière les compétences nécessaires pour exécuter le travail demandé.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
1.1 Reconnaître les activités de conception de meubles	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Connaissance exacte du procédé de fabrication d'un meuble.	☐	☐	☐
◇ Reconnaissance juste des étapes de conception du meuble.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

1.1 Reconnaître les activités de conception de meubles

Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :

- ◇ visualiser le procédé de fabrication à travers les diverses unités de l'entreprise (reconnaître et décrire les unités) : recherche et développement, conception de bâtis, taillage des matériaux de recouvrement, couture, préparation des matériaux de bourre, rembourrage (se référer au guide d'apprentissage);
- ◇ reconnaître les étapes de conception du meuble : préparation de bâtis (sélection de la matière première, traçage et découpage des pièces du bâti, assemblage du bâti, installation de la plate-forme), préparation des matériaux de bourre (sélection et assemblage), préparation des matériaux de recouvrement (sélection, optimisation des plans de coupe, taillage, assemblage), rembourrage du meuble (mise en place des matériaux de bourre et de recouvrement), finition, inspection, emballage et expédition (se référer au guide d'apprentissage).

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE		Progression		
		1 - Apprentissage	2 - Progression	3 - Maîtrise
1.2	Établir des liens entre les différentes étapes de la production	1	2	3
	◇ Compréhension exacte de la logique de la séquence de production.	☐	☐	☐
	◇ Compréhension juste de l'importance à accorder à la qualité du produit à chaque étape de la production.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
1.2	Établir des liens entre les différentes étapes de la production Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ décrire chronologiquement les étapes qui déterminent la séquence de production du meuble rembourré : préparation de bâtis (sélection de la matière première, traçage et découpage des pièces du bâti, assemblage du bâti, installation de la plate-forme), préparation des matériaux de bourre (sélection et assemblage), préparation des matériaux de recouvrement (sélection, optimisation des plans de coupe, taillage, assemblage), rembourrage du meuble (mise en place des matériaux de bourre et de recouvrement), finition, inspection, emballage et expédition (se référer au guide d'apprentissage); ◇ expliquer l'importance des critères de qualité pour chacune des étapes de production, en lien avec le meuble final.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE		Progression		
		1 - Apprentissage	2 - Progression	3 - Maîtrise
1.3	Connaître les normes de qualité de l'entreprise			
	◇ Reconnaissance juste des éléments qui influent sur la qualité de fabrication d'un meuble.	☐	☐	☐
	◇ Interprétation juste des exigences du client ou de la cliente en fonction du produit.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
1.3	Connaître les normes de qualité de l'entreprise
	Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :
	◇ reconnaître les principaux éléments qui influent sur la qualité de fabrication d'un meuble rembourré (bâti, suspension, rembourrage et recouvrement) (se référer au guide d'apprentissage).

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE

- ◇ Pour reconnaître la maîtrise de ce module par l'apprenti ou l'apprentie, vous devez vérifier la qualité de sa compréhension du procédé de fabrication à travers les unités de l'entreprise, ainsi que sa compréhension des étapes de fabrication du meuble, et ce, en fonction de tous les critères d'évaluation indiqués dans le carnet d'apprentissage, à la fin du module 1. L'apprenti ou l'apprentie doit également avoir démontré les comportements professionnels propres à ce module.

Avec ce guide, vous avez pu suivre la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, et ce, depuis son acquisition des éléments de la compétence jusqu'à leur maîtrise. Lorsque la compétence est acquise, l'apprenti, ou l'apprentie, et vous-même devez apposer votre signature dans le carnet d'apprentissage.

- ◇ L'apposition, dans le carnet d'apprentissage, de :
- votre signature en tant que compagnon ou compagne d'apprentissage;
 - la signature de l'apprenti ou de l'apprentie;
 - la signature de la personne qui dirige l'entreprise ou de celle qui la représente confirmera la maîtrise de la compétence du module 1 en rembourrage industriel, soit « Appropriation des étapes de la production ».

ESPACE RÉSERVÉ POUR DES SUGGESTIONS ET DES COMMENTAIRES POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 2

Garnissage d'un meuble rembourré

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Effectuer le garnissage d'un meuble rembourré.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- ◇ Avoir le souci de communiquer efficacement.
- ◇ Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- ◇ Avoir le sens de l'observation.
- ◇ Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et d'obtenir la satisfaction de la clientèle.
- ◇ Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, comme de celles des autres.
- ◇ Avoir le sens du détail et de la minutie.
- ◇ Être capable de soulever des poids allant jusqu'à 10 kg.
- ◇ Être capable de prendre des décisions.
- ◇ Avoir de la dextérité et de la précision.
- ◇ Avoir le souci de la propreté.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprenti ou l'apprentie fera l'apprentissage :

- ◇ de la planification suggérée avant d'effectuer le garnissage du meuble;
- ◇ des différents matériaux de recouvrement utilisés en entreprise de rembourrage;
- ◇ des outils nécessaires au garnissage du meuble;
- ◇ des techniques de garnissage couramment utilisées.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprenti ou l'apprentie doit avoir une certaine connaissance :

- ◇ du plan de communication de l'entreprise;
- ◇ de la position qu'occupe le garnissage au cœur du processus complet de fabrication du meuble rembourré;
- ◇ des termes habituellement utilisés dans le domaine du rembourrage industriel;
- ◇ de la distinction entre les tâches liées au prégarnissage, au garnissage et à la finition du meuble;
- ◇ des documents de référence propres à l'entreprise en ce qui a trait aux spécifications données par le client ou la cliente et aux normes à respecter au moment du garnissage du meuble;
- ◇ des types de meubles produits par l'entreprise.

L'apprentie ou l'apprenti doit, au préalable, avoir été sensibilisé aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- ◇ port des souliers de sécurité;
- ◇ utilisation de protection auditive dans les endroits bruyants;
- ◇ port des lunettes de sécurité;
- ◇ port des gants;
- ◇ port du masque à proximité du département de préparation de la bourre de protection;
- ◇ circulation dans les zones réservées aux piétons à l'intérieur de l'entreprise;
- ◇ position adéquate du corps pour exécuter les différentes tâches demandées;
- ◇ rangement ordonné du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'usine, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprenti ou l'apprentie acquière les compétences nécessaires pour exécuter le travail requis.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE		Progression		
		1 - Apprentissage		√
		2 - Progression		√
		3 - Maîtrise		√
2.1	Différencier les matériaux de recouvrement selon leur catégorie	1	2	3
	◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
	◇ Distinction exacte des diverses catégories de matériaux de recouvrement.	☐	☐	☐
	◇ Reconnaissance correcte des caractéristiques des matériaux.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.1	Différencier les matériaux de recouvrement selon leur catégorie Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ différencier les matières textiles : matériaux textiles au fini velours (suède, ultrasuède, chenilles, velours), autres matériaux textiles (jacquard, brocart, matelassé, tapisserie, tweed); ◇ différencier les cuirs (aniline, semi-aniline, corrigé); ◇ reconnaître les caractéristiques des matériaux : brossage, orientation du matériau; ◇ reconnaître les produits et les techniques de nettoyage propres à chaque matériau : alcool à friction, fixatif coiffant, eau froide, produit dégraissant, linge humecté.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.2 Planifier le travail	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Interprétation adéquate des directives et de la fiche technique.	☐	☐	☐
◇ Vérification appropriée de l'outillage et des matériaux.	☐	☐	☐
◇ Détermination juste de la technique de travail.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.2 Planifier le travail	
Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ s'informer de la tâche qui lui est assignée, du type et du nombre de produits à fabriquer; ◇ déterminer la technique de garnissage à utiliser (par section ou avec une housse); ◇ interpréter la fiche technique (numéro du modèle à produire, description du meuble à fabriquer, spécifications à respecter); ◇ vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux (bâti garni de matériaux de bourre, matériau de recouvrement, organes d'assemblage, ciseau, ruban à mesurer, pince à couper, dégarnisseur, régulateur, agrafeuse pneumatique).	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.3 Évaluer la qualité du meuble à garnir	1	2	3
◇ Appréciation juste de la qualité de la marchandise.	☐	☐	☐
◇ Mention pertinente des non-conformités.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.3 Évaluer la qualité du meuble à garnir	
Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ évaluer l'état et la qualité du produit dès son arrivée sur la table de travail (solidité du bâti, respect de l'utilisation des matériaux de recouvrement et de bourre en lien avec la commande en cours); reconnaître les non-conformités que présente l'article rembourré; ◇ transmettre l'information concernant une non-conformité, au besoin.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.4 Choisir les outils en fonction du travail à effectuer	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Sélection juste des outils à utiliser selon le travail à effectuer.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

2.4 Choisir les outils en fonction du travail à effectuer

Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :

- ◇ connaître les outils généralement utilisés pour le garnissage du meuble (ciseau, ruban à mesurer, pince à couper, dégarnisseur, régulateur, agrafeuse pneumatique);
- ◇ associer les outils aux divers travaux de garnissage (couper les tissus et les fils, effectuer les coupes en coin, centrer les coutures sur le bâti, couper les fils en acier, couper les surplus de corde dans les coutures, enlever les agrafes, déplacer une bourre à l'intérieur du matériau de recouvrement, fixer le matériau de recouvrement).

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.5 Maîtriser le fonctionnement des outils	1	2	3
◇ Compréhension juste du fonctionnement des outils.	☐	☐	☐
◇ Choix judicieux des organes d'assemblage utilisés.	☐	☐	☐
◇ Alimentation constante de l'outillage.	☐	☐	☐
◇ Port approprié de l'équipement de sécurité.	☐	☐	☐
◇ Manipulation adéquate et sécuritaire des outils.	☐	☐	☐
◇ Rapidité d'utilisation.	☐	☐	☐
◇ Signalement pertinent de tout bris ou de toute anomalie de l'outillage.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.5 Maîtriser le fonctionnement des outils	Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ expliquer le fonctionnement de chacun des outils (ciseau, ruban à mesurer, pince à couper, dégarnisseur, régulateur, agrafeuse pneumatique); ◇ choisir les organes d'assemblage appropriés en fonction de la tâche à accomplir (agrafes); ◇ employer les outils de façon sécuritaire et efficace (utilisation rapide); ◇ reconnaître et signaler tout bris ou toute anomalie en lien avec l'outil.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE		Progression		
		1 - Apprentissage	2 - Progression	3 - Maîtrise
2.6	Exécuter le garnissage par section ou en entier, s'il y a lieu	1	2	3
	◇ Autonomie dans les tâches à effectuer.	☐	☐	☐
	◇ Conformité avec le devis ou la commande du client ou de la cliente.	☐	☐	☐
	◇ Application des techniques appropriées, dans les délais établis par l'entreprise.	☐	☐	☐
	◇ Manipulation convenable des matériaux.	☐	☐	☐
	◇ Ajustement correct des coutures sur le bâti et sur le meuble (centrage s'il y a lieu).	☐	☐	☐
	◇ Tension régulière et appropriée du matériel de recouvrement.	☐	☐	☐
	◇ Symétrie des plis.	☐	☐	☐
	◇ Utilisation optimale des matériaux de garnissage.	☐	☐	☐
	◇ Respect des délais établis par l'entreprise.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.6	Exécuter le garnissage par section ou en entier, s'il y a lieu Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ décrire la technique de garnissage par section (installer le matériau de recouvrement sur les accoudoirs, le dossier ou le siège); ◇ placer le matériau de recouvrement sur la partie du meuble à recouvrir, soit l'accoudoir, le dossier ou le siège (la tension donnée au tissu ou au cuir est régulière et appropriée, aucun pli non désiré ne paraît, les coutures sont placées adéquatement); ◇ fixer le tissu ou le cuir à l'aide de l'agrafeuse pneumatique (aucune agrafe n'est apparente ou ne pourra être camouflée); ◇ couper le matériau de recouvrement excédentaire (utiliser le ciseau); ◇ dégarnir au besoin (utiliser le dégarnisseur).

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.7 Exécuter le garnissage avec une housse, s'il y a lieu	1	2	3
◇ Autonomie dans les tâches à effectuer.	☐	☐	☐
◇ Conformité avec le devis ou la commande du client ou de la cliente.	☐	☐	☐
◇ Application des techniques appropriées, dans les délais établis par l'entreprise.	☐	☐	☐
◇ Manipulation convenable des matériaux.	☐	☐	☐
◇ Ajustement correct des coutures sur le bâti et sur le meuble (centrage s'il y a lieu).	☐	☐	☐
◇ Tension régulière et appropriée du matériel de recouvrement.	☐	☐	☐
◇ Symétrie des plis.	☐	☐	☐
◇ Utilisation optimale des matériaux de garnissage.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE
2.7 Exécuter le garnissage avec une housse, s'il y a lieu Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ décrire la technique de garnissage avec une housse (installer l'enveloppe sur le meuble en entier); ◇ insérer et placer la ou les housses sur la structure du meuble : le siège, la devanture, les accoudoirs et le dossier (la tension donnée au tissu ou au cuir est régulière et appropriée, aucun pli non désiré ne paraît, les coutures sont placées adéquatement); ◇ fixer la ou les housses au meuble à l'aide de l'agrafeuse pneumatique (aucune agrafe n'est apparente ou ne pourra être camouflée); ◇ couper le matériau de recouvrement excédentaire, s'il y a lieu (utiliser le ciseau); ◇ dégarnir certaines parties du meuble, au besoin (utiliser le dégarnisseur).

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.8 Contrôler la qualité	1	2	3
◇ Appréciation juste de la qualité de la marchandise.	☐	☐	☐
◇ Mention pertinente des non-conformités s'il y a lieu.	☐	☐	☐
◇ Respect du processus de contrôle propre à l'entreprise.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.8 Contrôler la qualité	Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ évaluer l'état et la qualité du produit lorsque le meuble est entre ses mains; ◇ transmettre l'information concernant une non-conformité, au besoin.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
2.9 Vérifier l'environnement de travail	1	2	3
◇ Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.	☐	☐	☐
◇ Remisage sécuritaire de l'outillage.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
2.9 Vérifier l'environnement de travail	
Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :	
◇ nettoyer le poste de travail;	
◇ ranger les outils et le poste de travail.	

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE

- ◇ Pour reconnaître la maîtrise de ce module par l'apprenti ou l'apprentie, vous devez vérifier la qualité de sa compréhension par rapport à la planification du travail, aux divers matériaux de recouvrement utilisés, à l'utilisation des outils nécessaires au garnissage du meuble, aux techniques de garnissage proposées (par section ou avec une housse), ainsi qu'au contrôle de la qualité du produit.
- ◇ Avec ce guide, vous avez pu suivre la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, et ce, depuis son acquisition des éléments de la compétence jusqu'à leur maîtrise. Lorsque la compétence est acquise, l'apprenti, ou l'apprentie, et vous-même devez apposer votre signature dans le carnet d'apprentissage.
- ◇ L'apposition, dans le carnet d'apprentissage, de :
 - votre signature en tant que compagnon ou compagne d'apprentissage;
 - la signature de l'apprenti ou de l'apprentie;
 - la signature de la personne qui dirige l'entreprise ou de celle qui la représente confirmera la maîtrise de la compétence du module 2 en rembourrage industriel, soit « Garnissage d'un meuble rembourré ».

ESPACE RÉSERVÉ POUR DES SUGGESTIONS ET DES COMMENTAIRES POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 3

Finition d'un meuble rembourré

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Effectuer la finition d'un meuble rembourré.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- ◇ Avoir le souci de communiquer efficacement.
- ◇ Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- ◇ Faire preuve de jugement.
- ◇ Avoir le sens de l'observation.
- ◇ Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- ◇ Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et d'obtenir la satisfaction de la clientèle.
- ◇ Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, comme de celles des autres.
- ◇ Avoir le sens du détail et de la minutie.
- ◇ Être capable de soulever des poids allant jusqu'à 50 kg.
- ◇ Être capable de prendre des décisions.
- ◇ Avoir de la dextérité et de la précision.
- ◇ Avoir le souci de la propreté.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprenti ou l'apprentie fera l'apprentissage :

- ◇ de la planification suggérée avant d'effectuer la finition du meuble;
- ◇ des outils nécessaires à la finition du meuble;
- ◇ de l'utilisation des mécanismes et de la quincaillerie sur le meuble;
- ◇ des différents composants de finition à utiliser pour finir le meuble;
- ◇ de l'inspection à effectuer avant que le meuble soit emballé;
- ◇ du nettoyage à pratiquer sur le tissu ou le cuir, au besoin.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprenti ou l'apprentie doit avoir une certaine connaissance :

- ◇ du plan de communication de l'entreprise;
- ◇ de la position qu'occupe la finition au cœur du processus complet de fabrication du meuble rembourré;
- ◇ des termes utilisés régulièrement dans le domaine du rembourrage industriel;
- ◇ de la distinction entre les tâches liées au pré-garnissage, au garnissage et à la finition du meuble;
- ◇ des documents de référence propres à l'entreprise en ce qui a trait aux spécifications données par le client ou la cliente et aux normes à respecter au cours de la finition du meuble;
- ◇ des types de meubles produits par l'entreprise;
- ◇ des caractéristiques des différents matériaux de recouvrement utilisés en entreprise de rembourrage.

L'apprentie ou l'apprenti doit, au préalable, avoir été sensibilisé aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- ◇ port des souliers de sécurité;
- ◇ utilisation de protection auditive dans les endroits bruyants;
- ◇ port des lunettes de sécurité;
- ◇ port des gants;
- ◇ port du masque à proximité du département de préparation de la bourre de protection;
- ◇ circulation dans les zones réservées aux piétons à l'intérieur de l'entreprise;
- ◇ position adéquate du corps pour exécuter les différentes tâches demandées;
- ◇ rangement ordonné du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'usine, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprenti ou l'apprentie acquière les compétences nécessaires pour exécuter le travail requis.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
3.1 Installer les mécanismes	1	2	3
◇ Assemblage adéquat des mécanismes.	☐	☐	☐
◇ Fixation adéquate des mécanismes au meuble.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

3.1 Installer les mécanismes

Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :

- ◇ assembler solidement les divers mécanismes, s'il y a lieu (sofa-lit, berçant et pivotant);
- ◇ fixer le mécanisme au bâti.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
3.2 Fixer au meuble les composants non rembourrés	1	2	3
◇ Fixation adéquate des composants non rembourrés au meuble.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
3.2 Fixer au meuble les composants non rembourrés	
Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à:	
◇ fixer les matériaux à l'extérieur des accoudoirs (utilisation de bandes métalliques);	
◇ fixer les matériaux à l'arrière du dossier (utilisation de bandes métalliques).	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
3.3 Installer les éléments de finition	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Connaissance exacte du procédé de fabrication d'un meuble.	☐	☐	☐
◇ Reconnaissance juste des étapes de conception des meubles.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE
3.3 Installer les éléments de finition Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à : ◇ fixer les accoudoirs; ◇ poser les appliqués; ◇ poser les clous décoratifs (en collier ou indépendants); ◇ poser la toile de protection (FLW); ◇ poser les pattes; ◇ mettre en place les coussins.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
3.4 Inspecter le produit	1	2	3
◇ Conformité des caractéristiques du meuble avec la commande.	☐	☐	☐
◇ Conformité de l'étiquette d'identification du meuble avec le meuble lui-même.	☐	☐	☐
◇ Inspection complète du produit.	☐	☐	☐
◇ Appréciation juste de la qualité de la marchandise.	☐	☐	☐
◇ Justesse de l'information transmise concernant la nature de la non-conformité.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE

3.4 Inspecter le produit

- ◇ Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :
- ◇ vérifier la conformité du meuble avec la commande (caractéristiques du meuble par rapport à la commande);
- ◇ vérifier l'étiquette d'identification du produit (doit être conforme avec le meuble lui-même);
- ◇ vérifier le bâti (solidité);
- ◇ vérifier le taillage (grandeur adéquate des pièces de recouvrement);
- ◇ vérifier les coutures (régulières, absence de fils excédentaires);
- ◇ vérifier les matériaux de bourre (mise en place régulière, absence de bosses et de trous, confort);
- ◇ vérifier les mécanismes (fonctionnement adéquat des mécanismes);
- ◇ vérifier les matériaux de recouvrement (aucun défaut apparent dans le cuir ou le tissu, respect du sens du matériau, tension adéquate, qualité des plis impeccable, aucun pli non désiré, aucune tache sur le meuble);
- ◇ vérifier les coussins (mise en place adéquate);
- ◇ vérifier les garnitures (clous décoratifs bien placés);
- ◇ vérifier les appliqués (harmonie des couleurs, mise en place adéquate, solidité de la fixation);
- ◇ vérifier la toile de protection (tension régulière et appropriée);
- ◇ vérifier les pattes (mise en place adéquate, solidité de la fixation);
- ◇ vérifier les organes de fixation (aucune agrafe n'est apparente, quantité d'agrafes respectable, mise en place adéquate);
- ◇ s'assurer qu'il n'y a pas de résidu de colle;
- ◇ signaler les non-conformités remarquées.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
3.5 Choisir et appliquer les techniques de nettoyage	1	2	3
◇ Connaissance précise des produits de nettoyage.	☐	☐	☐
◇ Sélection juste des produits et des techniques de nettoyage selon le matériau de recouvrement à détacher.	☐	☐	☐
◇ Application correcte des techniques de nettoyage.	☐	☐	☐
◇ Nettoyage correct des matériaux, au besoin.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
3.5 Choisir et appliquer les techniques de nettoyage	
Pour vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie maîtrise cet élément de la compétence, vérifiez sa capacité à :	
◇ connaître les produits de nettoyage;	
◇ associer les techniques de nettoyage au matériau de recouvrement à détacher;	
◇ employer les techniques de nettoyage.	

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE

- ◇ Pour reconnaître la maîtrise de ce module par l'apprenti ou l'apprentie, vous devez vérifier la qualité de sa compréhension par rapport à la planification du travail, à l'utilisation des outils nécessaires à la finition du meuble, à l'installation des mécanismes sur le meuble, à l'installation des éléments de finition, à l'inspection du produit, à l'application des techniques de nettoyage au besoin, ainsi qu'au contrôle de la qualité du produit.
- ◇ Avec ce guide, vous avez pu suivre la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, et ce, depuis son acquisition des éléments de la compétence jusqu'à leur maîtrise. Lorsque la compétence est acquise, l'apprenti, ou l'apprentie, et vous-même devez apposer votre signature dans le carnet d'apprentissage.
- ◇ L'apposition, dans le carnet d'apprentissage, de :
 - votre signature en tant que compagnon ou compagne d'apprentissage;
 - la signature de l'apprenti ou de l'apprentie;
 - la signature de la personne qui dirige l'entreprise ou de celle qui la représente
 - confirmera la maîtrise de la compétence du module 3 en rembourrage industriel, soit « Finition d'un meuble rembourré ».

ESPACE RÉSERVÉ POUR DES SUGGESTIONS ET DES COMMENTAIRES POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE

Module 4

Prégarnissage d'un meuble à rembourrer

(complémentaire)

COMPÉTENCE VISÉE

- ◇ Effectuer le prégarnissage d'un meuble à rembourrer.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

- ◇ Être une personne fiable, responsable et consciencieuse.
- ◇ Avoir le souci de communiquer efficacement.
- ◇ Être capable de concentration et d'attention visuelle.
- ◇ Faire preuve de jugement.
- ◇ Avoir le sens de l'observation.
- ◇ Avoir le souci de maintenir le matériel en bon état de fonctionnement.
- ◇ Avoir le souci d'offrir des produits de qualité et d'obtenir la satisfaction de la clientèle.
- ◇ Faire preuve de vigilance à l'égard de sa santé et de sa sécurité, comme de celles des autres.
- ◇ Avoir le sens du détail et de la minutie.
- ◇ Être capable de soulever des poids allant jusqu'à 10 kg.
- ◇ Être capable de prendre des décisions.
- ◇ Avoir de la dextérité et de la précision.
- ◇ Avoir le souci de la propreté.

PRÉALABLES

Dans ce module, l'apprenti ou l'apprentie fera l'apprentissage :

- ◇ de la planification suggérée avant d'effectuer le pré-garnissage du meuble;
- ◇ des outils nécessaires au pré-garnissage du meuble;
- ◇ de l'utilité et de la méthode de fixation du feutre (maxolite);
- ◇ de l'utilité et de la méthode de fixation du carton;
- ◇ des types de bourres de protection existantes, des critères de sélection de la bourre ainsi que de la méthode de fixation;
- ◇ de la technique de garnissage de la housse.

Avant d'entreprendre ce module, l'apprenti ou l'apprentie doit avoir une certaine connaissance :

- ◇ du plan de communication de l'entreprise;
- ◇ de la position qu'occupe le pré-garnissage au cœur du processus complet de fabrication du meuble rembourré;
- ◇ des termes utilisés régulièrement dans le domaine du rembourrage industriel;
- ◇ de la distinction entre les tâches liées au pré-garnissage, au garnissage et à la finition du meuble;
- ◇ des documents de référence propres à l'entreprise en ce qui a trait aux spécifications données par le client ou la cliente, de même qu'aux normes à respecter au cours du pré-garnissage du meuble;
- ◇ des types de meubles produits par l'entreprise.

L'apprentie ou l'apprenti doit, au préalable, avoir été sensibilisé aux éléments de sécurité suivants (au besoin) :

- ◇ port des souliers de sécurité;
- ◇ utilisation de protection auditive dans les endroits bruyants;
- ◇ port des lunettes de sécurité;
- ◇ port des gants;
- ◇ port du masque à proximité du département de préparation de la bourre de protection;
- ◇ circulation dans les zones réservées aux piétons à l'intérieur de l'entreprise;
- ◇ position adéquate du corps pour exécuter les différentes tâches demandées;
- ◇ rangement ordonné du poste de travail.

Selon l'organisation du travail dans l'usine, l'apprentissage peut être fait dans un ordre différent de celui proposé dans le carnet. Cependant, il est important que l'apprenti ou l'apprentie acquière les compétences nécessaires pour exécuter le travail nécessaire.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.1 Reconnaître les matériaux de bourre	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Reconnaissance appropriée des différents matériaux de bourre.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.1 Reconnaître les matériaux de bourre	
L'apprenti ou l'apprentie doit être capable de reconnaître :	
◇ la mousse de polyuréthane;	
◇ le feutre de coton;	
◇ la mousse de polyester;	
◇ le dacron.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.2 Reconnaître les fonctions des matériaux de bourre	1	2	3
◇ Reconnaissance précise des rôles des matériaux de bourre.	☐	☐	☐
◇ Reconnaissance exacte des critères de sélection du type de matériau de bourre.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.2 Reconnaître les fonctions des matériaux de bourre	
L'apprenti ou l'apprentie doit être capable de reconnaître :	
◇ les rôles des matériaux de bourre (régulariser la pose, recouvrir la mousse du coussin, augmenter le confort des parties rembourrées, etc.);	
◇ les critères de sélection du type de matériau de bourre (qualité du meuble, poids moyen de la clientèle cible, confort recherché, section visée du meuble [dos, bras, côtés, etc.]).	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.3 Vérifier l'environnement de travail	1	2	3
◇ Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.	☐	☐	☐
◇ Remisage sécuritaire de l'outillage.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.3 Vérifier l'environnement de travail	
L'apprenti ou l'apprentie doit être capable :	
◇ de nettoyer le poste de travail;	
◇ de ranger les outils et le poste de travail.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.4 Prendre connaissance du travail à effectuer	1	2	3
◇ Utilisation juste de la terminologie.	☐	☐	☐
◇ Interprétation adéquate des directives et de la feuille de route.	☐	☐	☐
◇ Vérification appropriée de l'outillage et des matériaux.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.4 Prendre connaissance du travail à effectuer	
L'apprenti ou l'apprentie doit être capable :	
◇ de recevoir les directives;	
◇ d'interpréter la fiche technique;	
◇ de prendre connaissance de la distribution des tâches en lien avec le produit à fabriquer;	
◇ de vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux.	

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.5 Exécuter le prégarnissage d'un meuble à rembourrer	1	2	3
◇ Utilisation optimale des matériaux de bourre.	☐	☐	☐
◇ Garnissage approprié des housses.	☐	☐	☐
◇ Fixation adéquate du carton et du feutre.	☐	☐	☐
◇ Fixation adéquate de la bourre de protection.	☐	☐	☐
◇ Mise en place uniforme de la bourre.	☐	☐	☐
◇ Respect des délais établis par l'entreprise.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.5 Exécuter le prégarnissage d'un meuble à rembourrer	L'apprenti ou l'apprentie doit être capable : ◇ de poser et de fixer le carton; ◇ de poser et de fixer le feutre (maxolite); ◇ de poser et de fixer la bourre de protection sur le bâti; ◇ de garnir les housses à l'aide de matériaux de bourre; ◇ de signaler les non-conformités.

ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	Progression		
	1 - Apprentissage		√
	2 - Progression		√
	3 - Maîtrise		√
4.6 Contrôler la qualité	1	2	3
◇ Appréciation juste de la qualité de la marchandise.	☐	☐	☐
◇ Mention pertinente des non-conformités s'il y a lieu.	☐	☐	☐
◇ Respect du processus de contrôle propre à l'entreprise.	☐	☐	☐

PRÉCISIONS SUR LES ÉLÉMENTS DE LA COMPÉTENCE	
4.6 Contrôler la qualité	L'apprenti ou l'apprentie doit être capable : ◇ d'évaluer l'état et la qualité du produit; ◇ de transmettre l'information relative à une non-conformité, au besoin.

CONFIRMATION DE L'ATTEINTE DE LA COMPÉTENCE

- ◇ Pour reconnaître la maîtrise de ce module par l'apprenti ou l'apprentie, vous devez vérifier la qualité de sa compréhension par rapport à la planification du travail, à l'utilisation des outils nécessaires au pré-garnissage du meuble, à l'installation du feutre (maxolite) et du carton, aux types de bourres de protection existantes et à leurs critères de sélection, à la technique de garnissage de la housse, ainsi qu'au contrôle de la qualité du produit.
- ◇ Avec ce guide, vous avez pu suivre la progression de l'apprenti ou de l'apprentie, et ce, depuis son acquisition des éléments de la compétence jusqu'à leur maîtrise. Lorsque la compétence est acquise, l'apprenti, ou l'apprentie, et vous-même devez apposer votre signature dans le carnet d'apprentissage.
- ◇ L'apposition, dans le carnet d'apprentissage, de :
 - votre signature en tant que compagnon ou compagne d'apprentissage;
 - la signature de l'apprenti ou de l'apprentie;
 - la signature de la personne qui dirige l'entreprise ou de celle qui la représente
 - confirmera la maîtrise de la compétence du module C1 en rembourrage industriel, soit « Pré-garnissage d'un meuble à rembourrer ».

ESPACE RÉSERVÉ POUR DES SUGGESTIONS ET DES COMMENTAIRES POUVANT AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE DE CE MODULE
